

TABLEAU DES GARANTIES Néoliane INNOV'SANTÉ





Adhésion possible à partir de 18 ans et sans limite d'âge

Les tableaux de prestations comprennent le remboursement du Régime Obligatoire et sont exprimés en % de la base de remboursement des Régimes Obligatoires (RO). Sauf mention explicite contraire, les forfaits exprimés en euros interviennent en complément du Régime Obligatoire d'Assurance Maladie, par assuré.

HOSPITALISATION		IS 1	IS 2	IS 3	IS 4	IS 5	IS 6	IS 7
SECTEUR CONVENTIONNÉ (y compris en ambulatoire et à domicile)								
Forfait journalier hospitalier (1)	Fra	ais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour (y compris maternité) (2)	Fra	ais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Honoraires Chirurgie et anesthésie (y compris maternité) pour les médecins adhérents à l'OP	TAM ou l'OPTAM-CO*	100%	125 %	150 %	175 %	200 %	250%	300 %
À compter de la 2 ^e année d'adhésion	1	125 %	140 %	165 %	190 %	215 %	265 %	315 %
À compter de la 3 ^e année d'adhésion et suivantes	1	150 %	155 %	180 %	205 %	230 %	280 %	330 %
Chirurgie et anesthésie (y compris maternité) pour les médecins non adhérents à l'C	OPTAM ou l'OPTAM-CO*	100%	105 %	130 %	155 %	180 %	230 %	280 %
Chambre particulière (illimité, hors ambulatoire) (2)		-	40 € / jour	50 € / jour	60 € / jour	60 € / jour	70 € / jour	80 € / jour
Frais accompagnant (lit et frais de repas par jour) ⁽³⁾		-	10 € / jour	15 € / jour	15 € / jour			
Confort hospitalier : téléphone, Internet, télévision (par année d'adhésion et par as	ssuré) (2)	-	5 € / jour					
Frais de transport (4)	1	100%	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
SECTEUR NON CONVENTIONNÉ								
Forfait journalier hospitalier (1)	Fra	ais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour (y compris maternité) (2)	1	100%	100 %	100 %	100%	100%	100%	100%
Honoraires Chirurgie et anesthésie (y compris maternité – hors chirurgie dentaire)	1	100%	100 %	100 %	100%	100%	100%	100%
COMO COMPANZO								
SOINS COURANTS		40004	1000	4000/	1000/	1000/	4000/	1000
Médicaments	1	100%	100 %	100 %	100 %	100%	100%	100%
Honoraires médicaux								
Consultations et visites médicales par médecins généralistes et spécialistes :		1000/	1000/	1050/	4500/	4500/	4750/	0000/
Médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO* (5)		100%	100%	125%	150%	150%	175%	200%
A compter de la 2º année d'adhésion		115 %	115 %	140 %	165 %	165 %	190 %	215 %
A compter de la 3e année d'adhésion et suivantes		130 %	130 %	155 %	180 %	180 %	205 %	230 %
Médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO* (5) Actes d'imagerie et d'échographie :		100%	100 %	105 %	130 %	130 %	155 %	180 %
Médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO*		100%	100.0/	105.0/	105.0/	1500/	1500/	150%
Médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO*			100%	125 %	125 %	150%	150%	
		100%	100%	105%	105%	130%	130%	130%
Actes techniques médicaux pour les médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM- Actes techniques médicaux pour les médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPT		100%	100%	100%	100%	150%	150%	150%
		100%	100%	100%	100%	130 %	130%	130 %
Analyses et evamens de laboratoire		100 % 100 %	100%	100%	100%	100%	100 %	100 %
Analyses et examens de laboratoire Matériel médical		100 %	100 %	100 %	100 70	100%	100 %	100%
			100.9/	100%	100%	100.9/	100.0/	100 %
Prothèses et appareillages (petit appareillage et accessoires)		-	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Prothèses orthopédiques, capillaires, mammaires et grand appareillage		-	100%	100%	100 %	100 %	100 %	100%

DENTAIRE / OPTIQUE / AIDES AUDITIVES	IS 1	IS 2	IS 3	IS 4	IS 5	IS 6	IS 7
Équipements 100% Santé**			Pas	de remboursei	ment	,	
Dentaire							
Soins dentaires, Inlays-Onlays et Parodontologie remboursés par le RO (6)	100%	100%	100%	100%	100%	100 %	100%
Forfait global Valable par assuré et sur une période de douze mois glissants à compter de la prise d'effet de l'adhésio	on de l'assuré. Il reg	roupe le rembo	ursement des (garanties des p	ostes dentaire	, optique et aid	des auditives
DENTAIRE Orthodontie remboursée par le RO Prothèses dentaires, Inlay-Core et Implantologie remboursés par le RO Prothèses dentaires, Implants, Parodontie, Orthodontie pour adulte, non pris en charge par le RO OPTIQUE Monture et verres (Équipement de la Classe B - Panier Libre)***: Équipement à verres simples ou équipement avec un verre simple et un verre complexe ou très complexe Équipement avec des verres complexes ou très complexes Monture au sein de l'équipement Lentilles acceptées ou refusées par le RO Chirurgie réfractive de l'oeil AIDES AUDITIVES Aides auditives de la Classe II - Panier Libre Accessoires et fournitures		150 € (forfait global)	250 € (forfait global)	350 € (forfait global)	450 € (forfait global)	550 € (forfait global)	650 € (forfait global)
Si aucun remboursement n'est intervenu l'année précédente, le nouveau forfait global sera : Si aucun remboursement n'est intervenu les deux années précédentes, le nouve forfait global sera :	-	300 € 450 €	400 € 550 €	500 € 650 €	600 € 750 €	700 € 850 €	800 € 950 €
AUTDES COINS							

AUTRES SOINS

Forfait médecines complémentaires : ostéopathe, homéopathe, acupuncteur, naturopathe, étiopathe, diététicien, chiropracteur, micro-kinésithérapeute, pédicure/podologue, réflexologue, sophrologue, luminothérapeute, hypnothérapeute, tabacologue, mésothérapeute, psychomotricien, psychologue, ergothérapeute, sexologue (par année d'adhésion et par Assuré - limité à 30 € / acte).	-	30€	60€	60€	90€	90€	120€
Cure thermale ®	-	100%	100 % + 50 €	100 % + 50 €	100 % + 100 €	100 % + 150 €	100 % + 200 €

SERVICES

Tiers payant national Viamedis - Remboursement automatisés (télétransmission)	Dispense de l'avance des frais auprès des professionnels de santé
MédecinDirect et Deuxièmeavis.fr	Services inclus et disponibles dès la prise d'effet de votre contrat
Services d'assistance IMA (aide à domicile, présence d'un proche au chevet, garde des animaux)	Bénéficiez de l'assistance dès la prise d'effet de votre contrat

L'Assureur des garanties santé est L'ÉQUITÉ.

Tous les forfaits sont valables par année d'adhésion, soit sur une période de douze (12) mois glissants à compter de la prise d'effet de l'adhésion et par assuré, ils ne sont pas cumulables d'une année sur l'autre. Vos remboursements sont toujours effectués déduction faite du remboursement de la Sécurité sociale dans la limite de la formule choisie. Dans tous les cas, les remboursements sont limités au montant de la dépense réelle en Euros. Hors parcours de soins, la majoration du ticket modérateur, et la franchise de 24 € ainsi que les franchises sur les boîtes de médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires prévues à l'art. L 160-13 du Code de la Sécurité sociale ne sont pas pris en charge conformément au décret № 2014-1374 du 18 novembre 2014. Sauf mention contraire, seules les prestations ayant données lieu à un remboursement du Régime Obligatoire ouvrent droit à un remboursement complémentaire. Hors parcours de soins ou en l'absence de déclaration à la Sécurité sociale du choix de son médecin traitant, il convient de retirer aux montants exprimés ci-dessus la majoration du Ticket Modérateur prévue par les textes et en vigueur à la date des soins. Ce montant d'honoraires ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement. Sauf mention particulière, les garanties ne concernent que les prestations acceptées par la Sécurité sociale et le secteur conventionné.

- (1) La prise en charge du forfait journalier hospitalier est illimitée dans les établissements de santé, à l'exception des unités de soins de longue durée (USLD) des établissements d'hébergement pour personnes âgées, des établissements médico-sociaux et des établissements ne relevant pas des soins de suite et de réadaptation (SSR) où la durée est limitée à 30 jours.
- (2) Illimité. Hors chambre ambulatoire. Limité à hauteur de la garantie pendant une durée déterminée (10 jours par an et par assuré pour les établissements et services de psychiatrie, neuropsychiatrie et assimilés, 30 jours en rééducation fonctionnelle et soins de suite et de réadaptation (SSR) (maisons de rééducation, de repos ou de convalescence), unités de soins de longue durée (USLD) et établissements d'hébergement pour personnes âgées) puis réduite à 100 % de la base de remboursement de la Sécurité Sociale, par an et par assuré.
- (3) Les frais accompagnant sont pris en charge lorsque l'hospitalisation concerne un enfant de moins de 16 ans, une personne de plus de 70 ans ou encore un malade atteint d'une infirmité.
- (4) Frais de transport du malade ou de l'accidenté remboursés par l'Assurance Maladie. Cette prise en charge n'est possible que sur prescription médicale et peut nécessiter l'accord préalable du service médical de l'Assurance Maladie.
- (5) Psychiatres, neuropsychiatres et assimilés : au maximum 3 consultations par an et par assuré hors parcours de soins coordonnés.
- (6) Prise en charge des soins dentaires, actes d'anesthésie, actes de chirurgie dentaire, actes d'imagerie, actes techniques médicaux, prophylaxie bucco-dentaire, actes inlay onlay, actes d'endodontie et la parodontologie.
- (7) Implantologie, parodontologie, orthodontie adulte, prothèses refusées par le RO mais avec cotation.
- (8) Les soins de cures thermales ainsi que les frais de transports et d'hébergement afférents pris en charge ou non par le RO donnent lieu à un remboursement, dans la limite des garanties de la formule choisie et des frais réellement engagés. Il est entendu que le forfait indiqué en euros est annuel et n'est valable que pour les frais de transport et d'hébergement.
- * OPTAM : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée / OPTAM-CO : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie Obstétrique.
- ** Tels que définis réglementairement. Dans le cadre d'un contrat responsable, le 100% Santé vous permet d'accéder à une offre sans reste à charge sur une sélection d'équipements en dentaire, optique et pour les aides auditives.

 *** Verre « simple » : il s'agit d'un verre unifocal qui corrige une myopie jusqu'à -6, une hypermétropie jusqu'à +6 ou une astigmatie entre -4 et +4.

Verre « complexe » : il s'agit soit d'un verre unifocal qui corrige une myopie au-delà de -6, une hypermétropie au-delà de +6 ou une astigmatie au-delà de -4 ou +4, soit d'un verre multifocal ou progressif.

Verre « complexe » : il s'agit soit d'un verre multifocal ou progressif qui corrige une myopie au-uela de -6 du me astigniade au-dela de -4 ou +4, soit d'un verre progressif ou multifocal qui corrige une myopie ou une hypermétropie au-delà de -4 ou +4, soit d'un verre progressif ou multifocal qui corrige une myopie ou une hypermétropie au-delà de -8 ou +8 accompagnée d'une astignatie.

EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

Ces exemples sont conformes aux engagements UNOCAM signés le 14 février 2019. Les calculs effectués sont en fonction de la base de remboursement de la Sécurité Sociale en vigueur depuis le 01/01/2022.

Les exemples de remboursements ci-dessous n'ont pas de valeur contractuelle. Ils s'adressent à un bénéficiaire adulte résidant en France métropolitaine, respectant le parcours de soins coordonné et non exonéré du ticket modérateur (donc non pris en charge à 100 % par l'assurance maladie obligatoire).



								4
W HOSPITALISATION		IS 1	IS 2	IS 3	IS 4	IS 5	IS 6	IS 7
FORFAIT JOURNALIER	Dépense	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€
HOSPITALIER (hébergement)	Remboursement du RO	0 €	0€	0€	0 €	0€	0€	0 €
(Henergement)	Remboursement Néoliane	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€
	RESTE À CHARGE	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
CHAMBRE PARTICULIÈRE	Dépense	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
(sur demande du patient)	Remboursement du RO	0€	0€	0€	0€	0€	0 €	0€
	Remboursement Néoliane	0€	40 €	50 €	60 €	60 €	70 €	80€
	RESTE À CHARGE			Selor	dépense enga	ngée		

Séjours avec actes lourds L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé. Exemple d'une opération chirurgicale de la cataracte, en secteur privé.

EDAIO DE OÉ IOUD EN	Dépense	745.54 €	745.54 €	745.54 €	745.54 €	745.54 €	745.54 €	745.54 €
FRAIS DE SÉJOUR EN	Берепве	145,54 E	143,34 €	143,34 €	743,34 E	143,34 €	143,34 €	143,34 €
SECTEUR PRIVÉ	Remboursement du RO	721,54 €	721,54€	721,54 €	721,54 €	721,54 €	721,54 €	721,54 €
	Remboursement Néoliane	24 €	24 €	24 €	24 €	24 €	24 €	24 €
	RESTE À CHARGE	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€

Base de remboursement du Régime Obligatoire : 745,54€

			Hono	raires médecin	s adhérents OP	TAM ou OPTAN	1-CO	
OPÉRATION EN SECTEUR	Dépense	355 €	355€	355€	355 €	355 €	355€	355€
PRIVÉ: honoraires chirurgien	Remboursement du RO	271,70€	271,70€	271,70 €	271,70€	271,70€	271,70 €	271,70€
ornir di giori	Remboursement Néoliane	0€	67,93 €	83,30 €	83,30 €	83,30 €	83,30 €	83,30 €
	RESTE À CHARGE	83,30 €	15,37 €	0€	0€	0€	0€	0€

Base de remboursement du Régime Obligatoire : 271,70€ (dont 24€ de participation forfaitaire, pour toute opération de plus de 120€)

			Honoraires m	édecins secteu	ır 2 (non adhér	ents OPTAM ou	ı OPTAM-CO)	
OPÉRATION EN SECTEUR	Dépense	447 €	447 €	447 €	447 €	447 €	447 €	447 €
PRIVÉ: honoraires chirurgien	Remboursement du RO	271,70 €	271,70€	271,70€	271,70€	271,70€	271,70 €	271,70 €
or ill di giori	Remboursement Néoliane	0€	13,58 €	81,51 €	149,44 €	175,30 €	175,30 €	175,30 €
	RESTE À CHARGE	175,30 €	161,72 €	93,79 €	25,86 €	0€	0€	0€

Base de remboursement du Régime Obligatoire : 271,70€ (dont 24€ de participation forfaitaire, pour toute opération de plus de 120€)

Séiours sans actes lourds

L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé.

Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleurésie pour un patient de plus de 17 ans, en hôpital public.

	DECTE À CHADCE	n e	0.6	0.6	0.6		0.6	0.6
	Remboursement Néoliane	654,02 €	654,02 €	654,02 €	654,02 €	654,02 €	654,02 €	654,02 €
SECTEUR PUBLIC	Remboursement du RO	2 616,10 €	2 616,10 €	2 616,10 €	2 616,10 €	2 616,10 €	2 616,10 €	2 616,10 €
FRAIS DE SÉJOUR EN	Dépense	3 270,12 €	3 270,12 €	3 270,12 €	3 270,12 €	3 270,12 €	3 270,12 €	3 270,12 €

EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

DENTAIRE		IS 1	IS 2	IS 3	IS 4	IS 5	IS 6	IS 7
				Soins et	prothèses 100	% santé		
POSE D'UNE COURONNE	Dépense							
CÉRAMO-MÉTALLIQUE	Remboursement du RO			Ce nroduit ne c	ontient pas d'of	fre 100% santé		
sur incisives, canines et prémolaires	Remboursement Néoliane			oo produit no o	ondone pao a oi	110 100 /0 001110		
SANTÉ								
se de remboursement du Régime Obligatoire :	120€			Soins	s (hors 100% s	anté)		
DÉTARTRAGE	Dépense	43,38 €	43,38 €	43,38 €	43,38 €	43,38 €	43,38 €	43,38
DETAITHAGE	Remboursement du RO	30,37 €	30,37 €	30,37 €	30,37 €	30,37 €	30,37 €	30,37
	Remboursement Néoliane	13,01 €	13,01 €	13,01 €	13,01 €	13,01 €	13,01 €	13,01
	RESTE À CHARGE	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
se de remboursement du Régime Obligatoire :	43,38€			Prothès	ses (hors 100%	santé)		
COUDONNE CÉDAMO	Dépense	537,48 €	537,48 €	537,48 €	537,48€	537,48 €	537,48 €	537,48
COURONNE CÉRAMO- MÉTALLIQUE DEUXIÈMES	Remboursement du RO	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25€	75,25
PRÉ-MOLAIRES	Remboursement Néoliane*	0€	150 €	250 €	350 €	450 €	462,23 €	462,23
	RESTE À CHARGE	462,23 €	312,23 €	212,23 €	112,23 €	12,23 €	0€	0€
se de remboursement du Régime Obligatoire :	107,50€			0.46 - 4-		40>		
	Dépense	720 €	720 €	Ortnodo 720 €	ntie (moins de 720 €	16 ans) 720 €	720 €	720 €
TRAITEMENT PAR SEMESTRE (6 max.)	Remboursement du RO	193,50 €	193,50 €	193,50 €	193,50 €	193,50 €	193,50 €	193,50
Semestric (o max.)	Remboursement Néoliane*	0,00 €	150,00 €	250,00 €	350,00 €	450,00 €	526,50 €	526,50
	RESTE À CHARGE	526,50 €	376,50 €	276,50 €	176,50 €	76,50 €	0€	0€
se de remboursement du Régime Obligatoire :		020,000	0.0,000	2.0,000	110,000	10,000		
ontant du remboursement alloué en Dentaire sous res	erve de déduction des dépenses réalisées sur les Aid	des Auditives et en Opti	que au cours de l'année	d'adhésion pour l'Assu	ré concerné (et sans pri	se en compte des éventu	uels bonus fidélité)	
CONTINUE		IS 1	IS 2	IS 3	IS 4	IS 5	IS 6	IS 7
9 OPTIQUE		10 1	10 2		10 -	100		
OPTIQUE		10 1	10 2		ements 100%			
9 OPTIQUE	Dépense	10 1	10 2					
VERRES SIMPLES ET	Dépense Remboursement du RO	10 1	10 2	Équip	pements 100%	santé		
	·	10 1	10 2	Équip	pements 100%			
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100€)	Remboursement du RO	10 1	10 2	Équip	pements 100%	santé		
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100€)	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 €	10 1	10 2	Équip	pements 100%	santé		
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100€) SANTE rise de remboursement du Régime Obligatoire :	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense	10 1	10 2	Équip	pements 100%	santé		
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 1006) SANTE se de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO	10 1	10 2	Équip	ements 100%	santé		
VERRES SIMPLES ET MONTURE (1) PAR VERRE (1) MONTURE (limitée à 1006) SANTE See de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (1) PAR VERRE (1) MONTURE (limitée à 1006)	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane	10 1	10 2	Équip	ements 100%	santé ffre 100% santé		
VERRES SIMPLES ET MONTURE (1) PAR VERRE (1) MONTURE (limitée à 1006) SANTE See de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (1) PAR VERRE (1) MONTURE (limitée à 1006)	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE		10 2	Équip	ements 100%	santé ffre 100% santé		
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) 100% SANTE USE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢)	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 €			Équip Ce produit ne c Ce produit ne c Équipem	contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé % santé)		
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100€) SANTE SEE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100€) SANTE SEE de remboursement du Régime Obligatoire :	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 €	100 €(*) + 139 €(*)	100 € (*) + 139 € (*)	Équiper 100 € (°) + 139 € (°	perments 100% contient pas d'of contient pas d'	santé ffre 100% santé ffre 100% santé // santé // santé // santé	100 € (+) + 139 € (+)	
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) 100% SANTE USE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢)	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 €	100 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 €	100 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 €	Équiper 100 € e) + 139 € e 0,09 €	contient pas d'of contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé 9% santé) 100€ (+) + 139€ (+) 0,09 €	100 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 €	0,09
VERRES SIMPLES ET MONTURE () PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE USE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE () PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE USE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense -	100 € ⁽⁰⁾ + 139 € ⁽¹⁾ 0,09 € 0,00 €	100 € ⁽⁰⁾ + 139 € ⁽⁰⁾ 0,09 € 150 €	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € • + 139 € • 0,09 € 250 €	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé % santé) 100€ + 139€ 0 0,09 € 338,91€	100 €° + 139 €° 0,09 € 338,91€	0,09 s
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE See de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE See de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE	100 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 €	100 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 €	Équiper 100 € e) + 139 € e 0,09 €	contient pas d'of contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé 9% santé) 100€ (+) + 139€ (+) 0,09 €	100 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 €	0,09 ±
VERRES SIMPLES ET MONTURE (1) PAR VERRE (+) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SEE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (1) PAR VERRE (+) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SEE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 €	100 € ^(*) + 139 € ^(*) 0,09 € 0,00 € 338,91 €	100 € • + 139 € • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € • + 139 € • 0,09 € 250 € 88,91 €	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé % santé) 0 100€ + 139€ 0 0,09€ 338,91€ 0,00€	100 €°+ 139 €° 0,09 € 338,91€ 0,00 €	0,09 1 338,91 0,00 1
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense 2	100 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 € 0,00 € 338,91 € 231 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾	100 € ^(o) + 139 € ^(c) 0,09 € 150 € 188,91 € 231 € ^(o) + 139 € ^(c)	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € • + 139 € • 250 € 88,91 €	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé ffre 100% santé 0,09 € 338,91€ 0,00 €	100 €° + 139 €° 0,09 € 338,91€ 0,00 € 231 €° + 139 €°	0,09 € 338,91 0,00 € 231 €(*) + 13
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100€) SANTE SEE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100€) SANTE SEE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SEE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE SEE de remboursement du Régime Obligatoire :	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense 2 Remboursement du RO	100 € (°) + 139 € (°) 0,09 € 0,00 € 338,91 € 231 € (°) + 139 € (°) 0,09 €	100 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 € 150 € 188,91 € 231 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 €	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € (*) + 139 € (*) 0,09 € 250 € 88,91 € 2231 € (*) + 139 € (*) 0,09 €	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé % santé) 0,09 € 338,91€ 0,00 € 0,09 €	100 € (°) + 139 € (°) 0,09 € 338,91€ 0,00 € 231 € (°) + 139 € (°) 0,09 €	0,09 € 338,91 0,00 € 231 €(°) + 13 0,09 €
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100€) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100€) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense 2 Remboursement du RO Remboursement Néoliane**	100 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 € 0,00 € 338,91 € 231 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 € 0,00 €	100 € \(^{\text{o}} + 139 \) € \(^{\text{o}}\) 0,09 € 150 € 188,91 € 231 € \(^{\text{o}} + 139 \) € \(^{\text{o}}\) 0,09 € 150 €	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € • + 139 € • 0,09 € 250 € 88,91 € 0,09 € 250 €	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé % santé) 0 100€ + 139€ 0 0,09 € 338,91€ 0,00 € 0,09 € 450 €	100 €°° + 139 €°° 0,09 € 338,91€ 0,00 € 231 €°° + 139 €°° 0,09 € 550 €	0,09 € 338,91 0,00 € 231 €(*) + 13 0,09 € 600,91
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100€) SANTE SEE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100€) SANTE SEE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SEE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE SEE de remboursement du Régime Obligatoire :	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane*** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense 2 Remboursement du RO Remboursement Néoliane*** RESTE À CHARGE	100 € (°) + 139 € (°) 0,09 € 0,00 € 338,91 € 231 € (°) + 139 € (°) 0,09 €	100 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 € 150 € 188,91 € 231 € ⁽⁺⁾ + 139 € ⁽⁺⁾ 0,09 €	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € (*) + 139 € (*) 0,09 € 250 € 88,91 € 2231 € (*) + 139 € (*) 0,09 €	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé % santé) 0,09 € 338,91€ 0,00 € 0,09 €	100 € (°) + 139 € (°) 0,09 € 338,91€ 0,00 € 231 € (°) + 139 € (°) 0,09 €	0,09 € 338,91 0,00 € 231 € (*) + 1 0,09 € 600,91
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) TONY SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 €	100 €° + 139 €° 0,09 € 0,00 € 338,91 € 231 €° + 139 €° 0,09 € 0,00 €	100 € \(^{\text{o}} + 139 \) € \(^{\text{o}} \) 0,09 € 150 € 188,91 € 231 € \(^{\text{o}} + 139 \) € \(^{\text{o}} \) 0,09 € 150 € 450,91 €	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € • + 139 € • 0,09 € 250 € 88,91 € 0,09 € 250 € 350,91 €	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé % santé) 0,09 € 338,91€ 0,00 € 0,09 € 450 € 150,91 €	100 € ° + 139 € ° ° 0,09 € 338,91 € 0,00 € 231 € ° + 139 € ° ° 0,09 € 550 € 50,91 €	0,09 ± 338,9° 0,00 ± 231 € (*) + 1 0,09 ± 600,91 0,00
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense 2 Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense	100 € \(^0 + 139 \) € \(^0\) 0,09 € 0,00 € 338,91 € 231 € \(^0 + 139 \) € \(^0\) 0,09 € 0,00 € 600,91 €	100 € ⁽⁰⁾ + 139 € ⁽²⁾ 0,09 € 150 € 188,91 € 0,09 € 150 € 450,91 €	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € • + 139 € • 0,09 € 250 € 88,91 € 0,09 € 250 € 350,91 €	pements 100% contient pas d'of contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé % santé) 0,09 € 338,91€ 0,00 € 0,09 € 450 € 150,91 €	100 € ° + 139 € ° 0,09 € 338,91 € 0,00 € 231 € ° + 139 € ° 0,09 € 550 € 50,91 € NC	0,09 € 338,91 0,00 € 231 € (*) + 1 0,09 € 600,91 0,00 €
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) TONY SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense à Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense à Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense à RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 €	100 € (*) + 139 € (*) 0,09 € 0,00 € 338,91 € 0,09 € 0,00 € 600,91 € NC 0 €	100 € ^(c) + 139 € ^(c) 0,09 € 150 € 188,91 € 231 € ^(c) + 139 € ^(c) 0,09 € 150 € 450,91 € NC 0 €	Équipem Ce produit ne c Équipem 100 € (*) + 139 € (*) 0,09 € 250 € 88,91 € 0,09 € 250 € 350,91 €	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé ffre 100% santé 0% santé) 0,09 € 338,91€ 0,00 € 450 € NC 0 €	100 € ° + 139 € ° ° 0,09 € 338,91 € 0,00 € 231 € ° + 139 € ° ° 0,09 € 550 € 50,91 € NC 0 €	0,09 € 338,9 ° 0,00 € 231 € (*) + 1 0,09 € 600,91 0,00
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense 2 Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense 2 Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense Remboursement Néoliane**	100 € \(^0 + 139 \) € \(^0\) 0,09 € 0,00 € 338,91 € 231 € \(^0 + 139 \) € \(^0\) 0,09 € 0,00 € 600,91 €	100 € ⁽⁰⁾ + 139 € ⁽²⁾ 0,09 € 150 € 188,91 € 0,09 € 150 € 450,91 €	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € 0 + 139 € 0 0,09 € 250 € 350,91 € NC 0 € 250,00 €	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé % santé) 0,09 € 338,91€ 0,00 € 450 € NC 0 € 450,00 €	100 € ° + 139 € ° 0,09 € 338,91 € 0,00 € 231 € ° + 139 € ° 0,09 € 550 € 50,91 € NC	0,09 338,9° 0,00° 231 € (°) + 1 0,09 600,91 0,00 NC 0 €
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense à Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense à Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense à RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 €	100 € (*) + 139 € (*) 0,09 € 0,00 € 338,91 € 0,09 € 0,00 € 600,91 € NC 0 €	100 € ^(c) + 139 € ^(c) 0,09 € 150 € 188,91 € 231 € ^(c) + 139 € ^(c) 0,09 € 150 € 450,91 € NC 0 €	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € 0 + 139 € 0 0,09 € 250 € 350,91 € NC 0 € 250,00 €	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé % santé) 0,09 € 338,91€ 0,00 € 450 € NC 0 € 450,00 €	100 € ° + 139 € ° ° 0,09 € 338,91 € 0,00 € 231 € ° + 139 € ° ° 0,09 € 550 € 50,91 € NC 0 €	0,09 338,9° 0,00° 231 € (°) + 1 0,09 600,91 0,00 NC 0 €
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense 2 Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense 2 Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense Remboursement Néoliane**	100 € (*) + 139 € (*) 0,09 € 0,00 € 338,91 € 0,09 € 0,00 € 600,91 € NC 0 €	100 € ^(c) + 139 € ^(c) 0,09 € 150 € 188,91 € 231 € ^(c) + 139 € ^(c) 0,09 € 150 € 450,91 € NC 0 €	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € • + 139 € • 0,09 € 250 € 88,91 € 0,09 € 250 € 350,91 € NC 0 € 250,00 € Selon	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé (% santé) 0,09 € 338,91€ 0,00 € 231 € + 139 € 0 0,09 € 450 € NC 0 € 450,00 €	100 € ° + 139 € ° ° 0,09 € 338,91 € 0,00 € 231 € ° + 139 € ° ° 0,09 € 550 € 50,91 € NC 0 €	0,09 ± 338,9° 0,00 ± 231 € (*) + 1 0,09 ± 600,91 0,00 ± NC 0 € 650,00
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense 2 Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense 2 Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense Remboursement Néoliane**	100 € (*) + 139 € (*) 0,09 € 0,00 € 338,91 € 0,09 € 0,00 € 600,91 € NC 0 €	100 € ^(c) + 139 € ^(c) 0,09 € 150 € 188,91 € 231 € ^(c) + 139 € ^(c) 0,09 € 150 € 450,91 € NC 0 €	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € • + 139 € • 0,09 € 250 € 88,91 € 0,09 € 250 € 350,91 € NC 0 € 250,00 € Selon	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé (% santé) 0,09 € 338,91€ 0,00 € 231 € + 139 € 0 0,09 € 450 € NC 0 € 450,00 €	100 € ° + 139 € ° ° 0,09 € 338,91 € 0,00 € 231 € ° + 139 € ° ° 0,09 € 550 € 50,91 € NC 0 €	0,09 € 338,91 0,00 € 231 € (*) + 1 0,09 € 600,91 0,00 €
VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE (limitée à 100¢) SANTE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES SIMPLES ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE SE de remboursement du Régime Obligatoire : VERRES PROGRESSIFS ET MONTURE (*) PAR VERRE (*) MONTURE	Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 12,75 € par verre + 9 € Dépense Remboursement du RO Remboursement Néoliane RESTE À CHARGE 27 € par verre + 9 € Dépense Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE 0,05 € par verre + 0,05 € Dépense Remboursement Néoliane** RESTE À CHARGE	100 € \(^{\text{in}} + 139 \) € \(^{\text{in}}\) 0,09 € 0,00 € 338,91 € 231 € \(^{\text{in}} + 139 \) € \(^{\text{in}}\) 0,09 € 0,00 € 600,91 € NC 0 € 0,00 €	100 € ⁽⁰⁾ + 139 € ⁽¹⁾ 0,09 € 150 € 188,91 € 0,09 € 150 € 450,91 € NC 0 € 150,00 €	Équiper Ce produit ne c Équiper 100 € 0 + 139 € 0 0,09 € 250 € 88,91 € 0,09 € 250 € 350,91 € NC 0 € 250,00 € Seloi	ements 100% contient pas d'of	santé ffre 100% santé ffre 100% santé ffre 100% santé 0,09 € 338,91€ 0,00 € 450 € 150,91 € NC 0 € 450,00 € agagée ive	100 € ° + 139 € ° 0,09 € 338,91€ 0,00 € 231 € ° + 139 € ° 0,09 € 550 € 50,91 € NC 0 € 550,00 €	0,09 € 338,91 0,00 € 231 € (*) + 13 0,09 € 600,91 0,00 €

EXEMPLES **DE REMBOURSEMENTS**

		IS 1	IS 2	IS 3	IS 4	IS 5	IS 6	IS 7
NA MIDEO MODITIVES		10 1	13 2			13 3	19.0	IS I
ÉQUIPEMENTS	Dépense			Équipements	100% sante			
100% SANTÉ	Remboursement du RO							
	Remboursement Néoliane		C	e produit ne co	ntient pas d'off	re 100% santé		
100% SANTÉ	RESTE À CHARGE							
Base de remboursement du Régime Obligatoire : 40	•	ns.	,					
	Dánana	1 470 0		•	rs 100% santé	•	1 470 0	1 47C C
ÉQUIPEMENTS	Dépense	1 476 €	1 476 €	1 476 €	1 476 €	1 476 €	1 476 €	1 476 €
(HORS 100% SANTÉ)	Remboursement du RO	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €
	Remboursement Néoliane*** RESTE À CHARGE	0,00€	150,00 €	250,00 €	350,00 €	450,00 €	550,00 €	650,00 €
Base de remboursement du Régime Obligatoire : 40		1 236,00 € ns.	1 086,00 €	986,00€	886,00 €	786,00 €	686,00 €	586,00 €
***Montant du remboursement alloué aux Aides Auditives s	ous réserve de déduction des dépenses réalisées	en Optique et en Dent	aire au cours de l'année d	d'adhésion pour l'Assur	ré concerné (et sans pri	se en compte des évent	tuels bonus fidélité)	
SOINS COURANTS		IS 1	IS 2	IS 3	IS 4	IS 5	IS 6	IS 7
			Honoraires r	nédecins sec	teur 1 (génér	alistes ou so	écialistes)	
CONCULTATION MÉDECIN	Dépense	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €
CONSULTATION MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE	Remboursement du RO	16,50 €	16,50 €	16,50 €	16,50 €	16,50 €	16,50 €	16,50 €
pour un patient de plus de 18 ans	Remboursement Néoliane	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €
	RESTE À CHARGE	1€	1€	1€	1€	1€	1€	1 €
Base de remboursement du Régime Obligatoire : 25			00.0		00.0	00.0	00.0	22.2
CONSULTATION PÉDIATRE	Dépense	32 €	32€	32 €	32 €	32 €	32 €	32€
pour enfant de moins de	Remboursement du RO	22,40 €	22,40 €	22,40 €	22,40 €	22,40 €	22,40 €	22,40 €
6 ans	Remboursement Néoliane	9,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €
Base de remboursement du Régime Obligatoire : 32	RESTE À CHARGE €	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
OONCULTATION MÉDEOIN	Dépense	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €
CONSULTATION MEDECIN SPECIALISTE pour un patient de plus de 18 ans	Remboursement du RO	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalomologie, dermatologie, etc.)	Remboursement Néoliane	9€	9€	9€	9€	9€	9€	9€
	RESTE À CHARGE	1€	1€	1€	1€	1€	1€	1€
Base de remboursement du Régime Obligatoire : 30	€		Honorair	es médecins	adhérents Ol	PTAM ou OPTA	AM-CO	
	Dépense	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
CONSULTATION PÉDIATRE	Remboursement du RO	22,40 €	22,40 €	22,40 €	22,40 €	22,40 €	22,40 €	22,40 €
pour enfant de moins de 6 ans	Remboursement Néoliane	9,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60€	9,60 €	9,60 €
	RESTE À CHARGE	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Base de remboursement du Régime Obligatoire : 32	e€ Dépense	44 €	44 €	44 €	44 €	44 €	44 €	44 €
CONSULTATION MÉDECIN	Remboursement du RO	20 €	44 € 20 €	20 €	44 € 20 €	20 €	44 € 20 €	20 €
CONSULTATION MÉDECIN SPÉCIALISTE POUR UN patient de plus de 18 ans (gynécologie, optalamologie, dermatologie, etc.)	Remboursement Néoliane	9€	9€	16,50 €	20 € 23 €	20 € 23 €	20 € 23 €	20 € 23 €
dermatologie, etc.)	RESTE À CHARGE	15 €	15 €	7,50 €	1€	1€	1€	1€
Base de remboursement du Régime Obligatoire : 30		10 0	10 0	7,00 0				
			noraires méde		•			
CONSULTATION PÉDIATRE	Dépense	55 €	55 €	55 €	55 €	55 €	55 €	55 €
pour enfant de 2 à 16 ans	Remboursement du RO	16,10 €	16,10 €	16,10 €	16,10 €	16,10 €	16,10 €	16,10 €
	Remboursement Néoliane	6,90 €	6,90 €	8,05 €	13,80 €	13,80 €	19,55 €	25,30 €
Base de remboursement du Régime Obligatoire : 23	RESTE À CHARGE	32 €	32 €	30,85 €	25,10 €	25,10 €	19,35 €	13,60 €
	Dépense	57 €	57 €	57 €	57 €	57 €	57 €	57 €
CONSULTATION MÉDECIN SPÉCIALISTE pour un	Remboursement du RO	15,10€	15,10€	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €
SPÉCIALISTE pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalomologie, dermatologie, etc.)	Remboursement Néoliane	6,90 €	6,90 €	8,05 €	13,80 €	13,80 €	19,55 €	25,30 €
dermatologie, etc.)	RESTE À CHARGE	35 €	35 €	33,85 €	28,10 €	28,10 €	22,35 €	16,60 €
Base de remboursement du Régime Obligatoire : 23	€			Ma	ntériel médica	1		
	Dépense	25,80 €	25,80 €	25,80 €	25,80 €	25,80 €	25,80 €	25,80 €
AÇHAT D'UNE PAIRE DE	Remboursement du RO	14,64 €	14,64 €	14,64 €	14,64 €	14,64 €	14,64 €	14,64 €
BÉQUILLES	Remboursement Néoliane	0€	9,76 €	9,76 €	9,76 €	9,76 €	9,76 €	9,76 €
	RESTE À CHARGE	11,16€	1,40 €	1,40 €	1,40 €	1,40 €	1,40 €	1,40 €
Base de remboursement du Régime Obligatoire : 24		•			•	•		

LES SERVICES INCLUS

DANS VOTRE CONTRAT

PROFITEZ D'UNE ASSISTANCE COMPLÈTE DÈS LA PRISE D'EFFET DE VOTRE CONTRAT...

À TOUT MOMENT:

- Conseil social
- Informations juridiques et médicales
- Recherche médecins, infirmières, intervenants médicaux
- Mise en relation avec un prestataire de services à domicile

EN CAS DE DÉCÈS:

- Aide à la recherche d'un prestataire funéraire
- Accompagnement suite au décès
- Aide aux démarches administratives
- Avance de fonds

EN CAS D'HOSPITALISATION IMPRÉVUE OU D'HOSPITALISATION PROGRAMMÉE (DE PLUS DE 3 JOURS)

- Aide à domicile
- Présence d'un proche
- Prise en charge des animaux domestiques

EN CAS D'IMMOBILISATION IMPRÉVUE ET IMMÉ-DIATE AU DOMICILE :

Livraison de médicaments

Inter Mutuelles Assistance (IMA) vous accompagne également en cas d'événements traumatisants et en cas de radiothérapie et chimiothérapie.



24H/24 7J/7

... ET DE MÉDECINDIRECT & DEUXIÈMEAVIS.FR

Pour mieux vous accompagner à chaque instant, votre contrat santé comporte deux services médicaux complémentaires : **MédecinDirect** et **Deuxièmeavis.fr**

Dès la validation de votre contrat santé, vous recevrez un email et un SMS avec votre code d'activation pour créer vos comptes ; vous pourrez bénéficier de ces services dès la prise d'effet de votre contrat.



Bénéficiez d'un service de téléconsultation, accessible 24/7 et qui vous permet de consulter des médecins généralistes ou spécialistes.





OU



Sur la plateforme MédecinDirect avec les identifiants fournis par Néoliane Via l'application mobile MédecinDirect

Vous pouvez bénéficier d'une assistance par téléphone en appelant le 09 74 59 51 10



Obtenez un 2ème avis médical en ligne en moins de 7 jours, auprès de médecins experts et reconnus, sur plus de 300 pathologies graves ou invalidantes.





Je récupére mon dossier médical et j'accède à mon compte sur deuxièmeavis.fr



Je complète un questionnaire personnalisé et transmets mes examens médicaux



Sous 7 jours, j'obtiens l'avis rédigé du médecin après analyse de mon dossier

Un service patient est là pour vous accompagner! Du lundi au vendredi de 10h à 19h : 01 81 80 00 48

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Document d'information sur le produit d'assurance





Produit co-conçu et co-distribué par **GROUPE SANTIANE HOLDING** – SAS au capital de 455 524 € – RCS Paris 812 962 330 – 38-40 avenue des Champs-Elysées 75008 Paris – Intermédiaire en assurances – Immatriculée à l'Orias N°19 004 119 (www.orias.fr), et distribué par **NÉOLIANE SANTÉ** – SAS au capital de 2 000 000 € – RCS Nice B 510 204 274 – 143 Boulevard René Cassin – Immeuble Nouvel'R - Bat C – 06200 NICE – Intermédiaire en assurances – Immatriculée à l'Orias sous le N° 09 050 488 (www.orias.fr).

Assuré et co-conçu par **L'ÉQUITÉ** – SA au capital de 26 469 320€ – RCS Paris B 572 084 697 – 2 rue Pillet-Will 75009 Paris – Entreprise régie par le code des assurances – Société appartenant au groupe GENERALI, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le № 026.

Produit: NÉOLIANE INNOV'SANTÉ

Ce document d'information présente un résumé des principales garanties et exclusions du produit. Il ne prend pas en compte les besoins et demandes spécifiques de l'Assuré. Toutes les informations sur ce produit sont présentes dans la documentation contractuelle et précontractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il?

- Le produit Néoliane Innov'Santé est un produit d'Assurance Complémentaire Santé.
- En cas d'accident, de maladie ou de maternité, il est destiné à rembourser tout ou une partie des frais de santé restant à la charge de l'Assuré et de ses éventuels ayants droits, après l'intervention de son Régime Obligatoire d'Assurance Maladie et, dans certains cas, des frais non remboursés par ce dernier.
- Le produit Néoliane Innov'Santé est « NON RESPONSABLE » car ne s'inscrit pas dans le cadre du dispositif législatif relatif aux contrats d'assurance complémentaire santé bénéficiant d'avantages fiscaux et sociaux. Cependant, il est « solidaire » car il ne prévoit pas de questionnaire d'état de santé et son tarif ne dépend de l'état de santé de l'Assuré.



OU'EST CE OUI EST ASSURÉ?

Les remboursements de frais couverts par l'assurance ne peuvent pas être plus élevés que les dépenses engagées. Ils sont soumis à des plafonds qui varient en fonction de la formule choisie et par conséquent une somme peut rester à la charge de l'Assurá

Le détail de ces plafonds figure sur le tableau des garanties.

LES GARANTIES SYSTÉMATIQUEMENT PRÉVUES :

- √ Hospitalisation: Forfait journalier hospitalier, Frais de séjour, Honoraires, Frais de transport:
- ✓ Dentaire : Soins dentaires, Inlays-onlays ;
- √ Soins courants : Médicaments, Honoraires médicaux, Honoraires paramédicaux, Analyses et examens de laboratoire.

LES GARANTIES NON SYSTÉMATIQUEMENT PRÉVUES:

- Hospitalisation: Chambre particulière, Frais accompagnant (lit et frais repas par jour), Confort hospitalier (téléphone, internet, télévision – par année d'adhésion et par Assuré);
- Dentaire: Orthodontie, Prothèses dentaires, Inlay-Core, Implantologie remboursés par le Régime Obligatoire, Implants, Parodontie, et Orthodontie pour adulte non remboursés par le Régime Obligatoire, Plafond dentaire;
- Optique: Monture et verres (équipement de la Classe B), Lentilles acceptées ou non par le Régime Obligatoire, Chirurgie réfractive de l'oeil;
- Aides auditives: Prothèses auditives de la Classe II., Accessoires et fournitures, Forfait appareils auditif (hors 100% Santé);
- Autres soins: Prothèses et appareillages (autres que dentaires et audio), Médecines complémentaires (ostéopathe, pédicure, podologue, étiopathe, homéopathe, acupuncteur, chiropracteur, mésothérapeute, réflexologue, diététicien, nutritionniste), Cure thermale.

LES SERVICES SYSTÉMATIQUEMENT PRÉVUS :

- √ Tiers Payant, via le réseau Viamedis (dispense d'avance de frais chez de nombreux professionnels de santé) ;
- √ MédecinDirect et Deuxièmeavis.fr.

<u>L'ASSISTANCE SYSTEMATIQUEMENT PRÉVUE</u>:

- √ Assistance IMA en cas d'événements traumatisants, d'immobilisation, d'hospitalisation, de chimio/radiothérapie, de perte d'autonomie ou de décès.
 - « Les garanties précédées d'une coche 🗸 sont systématiquement prévues au contrat ».



QU'EST CE QUI N'EST PAS ASSURÉ ?

- Les soins reçus en dehors de la période de validité du contrat ;
- Les indemnités versées en complément de la sécurité sociale en cas d'arrêt de travail :
- La chirurgie non prise en charge par la sécurité sociale, dans un but de raieunissement ou esthétique :
- Les cures d'amaigrissement, de sommeil, de désintoxication ou les séjours en institut médico-pédagogique et établissements similaires;
- Forfait journalier hospitalier : les séjours en gérontologie, en instituts médico pédagogiques, en unité de soins longs séjours et en établissements d'hébergement pour personnes âgées :
- Les soins effectués à des fins esthétiques, les cures de toutes natures (sauf celles prises en charge dans le cadre de la garantie « Cure thermale »), la thalassothérapie.

Cette liste n'est pas exhaustive.



Y-A-T-IL DES EXCLUSIONS À LA COUVERTURE ?

PRINCIPALES EXCLUSIONS:

- ! Le frais liés aux paniers 100% santé ;
- ! La participation forfaitaire de 1€ et les franchises sur les boites de médicaments, actes paramédicaux et transport ;
- ! La majoration du Ticket Modérateur et les dépassements d'honoraires si les dépenses de santé sont réalisées en dehors du parcours de soins.

PRINCIPALES RESTRICTIONS:

- ! Forfait journalier hospitalier : Prise en charge dans la limite de 30 jours pour les unités de soins de longue durée (USLD), des établissements d'hébergement pour personnes âgées, des établissements médico-sociaux et des établissements ne relevant pas des soins de suite et de réadaptation (SSR);
- ! Frais de séjour, Chambre particulière et Confort hospitalier : Non couverts audelà d'une durée maximum de 10 jours par an et par Assuré pour les établissements et services de psychiatrie, neuropsychiatrie et assimilés, et de 30 jours par an et par Assuré en rééducation fonctionnelle et soins de suite et de réadaptation (SSR) (maisons de rééducation, de repos ou de convalescence), unités de soins de longue durée (USLD) et établissements d'hébergement pour personnes âgées.
- ! Frais accompagnant : Prise en charge lorsque l'hospitalisation concerne un enfant de moins de 16 ans, une personne de plus de 70 ans ou encore un malade atteint d'une infirmité
- ! Forfait global : Prise en charge des postes optique, dentaire et audiologie dans la limite d'un forfait global valable tous les ans et par assuré.

Afférence - 07/2023

OÙ SUIS-JE COUVERT?

Les garanties d'assurance frais de santé ne bénéficient qu'aux seuls Assurés résidant à titre principal en France Métropolitaine pour des frais engagés sur cette même zone géographique.

Elles s'étendent aux accidents survenus et Maladies contractées à l'étranger lors de voyages ou de séjours de moins de trois (3) mois, si le Régime Obligatoire français d'Assurance Maladie de l'Assurés s'applique.



QUELLES SONT MES OBLIGATIONS?

Sous peine, en fonction de l'obligation non respectée, de non garantie, de perte du droit à garantie ou de résiliation du contrat :

À l'adhésion au Contrat groupe :

- Remplir avec exactitude et signer la demande d'adhésion ainsi que le mandat de prélèvement (SEPA) ;
- Résider en France métropolitaine ;
- Être âgé(e) d'au moins 18 ans et sans limite d'âge à la date d'adhésion figurant sur la demande d'adhésion ;
- Être adhérent(e) à l'Association Groupement pour la Prévoyance et la Santé pour Tous (GPST) ;
- Relever du Régime Obligatoire d'Assurance Maladie français ;
- Fournir tout document justificatif demandé par l'Assureur ;
- · Régler la cotisation indiquée au certificat d'adhésion.

En cours de vie du contrat : ces changements peuvent dans certains cas entrainer la modification du contrat et de la cotisation.

- Déclarer toute circonstance nouvelle pouvant avoir des conséquences sur l'exécution du contrat (déménagement, changement d'état civil ou de domiciliation bancaire, souscription d'un autre contrat couvrant les mêmes risques, cessation ou changement d'affiliation au Régime Obligatoire, changement de domicile changement de profession ou une cessation d'activité professionnelle);
- Régler la cotisation annuelle (ou fraction de cotisation) prévue à l'échéancier.

Pour le versement de la prestation :

- Transmettre dans les délais prévus les documents justificatifs nécessaires au paiement des prestations prévues au contrat ;
- Faire parvenir les demandes de remboursements à l'assureur dans un délai maximum de deux (2) ans suivant la date de la prestation.



QUAND ET COMMENT EFFECTUER LES PAIEMENTS?

Les cotisations sont payables d'avance par prélèvement automatique selon la périodicité convenue à l'adhésion. La périodicité du paiement peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.



QUAND COMMENCE LA COUVERTURE ET QUAND PREND-ELLE FIN ?

L'adhésion prend effet à la date convenue entre les parties et figurant sur le certificat d'adhésion, sous réserve du bon encaissement de la première cotisation. L'adhésion est conclue pour une durée initiale d'un (1) an. Elle se renouvelle tacitement chaque année à sa date anniversaire, sauf en cas de résiliation.

L'Adhérent dispose d'un délai de renonciation de quatorze (14) jours qui commence à courir soit à compter de la date de signature de son contrat, soit à compter du jour où il a reçu les conditions contractuelles et les informations particulières si cette dernière date est postérieure.

La couverture prend fin :

- À la date de résiliation quelqu'en soit le motif, quelle que soit la partie à l'origine ;
- En cas de décès de l'Adhérent ;
- En cas de déménagement en dehors de la France métropolitaine ;
- En cas de retrait total de l'agrément administratif accordé à l'Assureur.



COMMENT PUIS-JE RÉSILIER LE CONTRAT?

L'Adhérent peut résilier son adhésion à chaque échéance anniversaire du contrat moyennant un préavis de deux (2) mois ou jusqu'à trente (30) jours après la date d'envoi de son échéancier. La résiliation prend effet la veille de l'échéance annuelle à 24 heures (article L.113-12 du Code des assurances).

• Par lettre ou tout autre support durable, par acte extra judiciaire ou par déclaration au siège social à :

Néoliane Santé – Service Résiliation – 143 Boulevard René Cassin – Immeuble Nouvel'R - Bat C – 06200 NICE

• Sur l'espace adhérent : www.monneoliane.fr, rubrique « Je souhaite résilier ou me rétracter ».

Une fois la première année d'adhésion écoulée, l'Adhérent bénéficie de la même faculté qu'il peut toutefois exercer à tout moment. La résiliation prend alors effet un (1) mois après réception de la notification de résiliation par l'Assureur.

Enfin, en cas de désaccord suite à une modification de ses droits et obligations ou à l'augmentation de sa cotisation, l'Adhérent peut résilier dans le délai d'un (1) mois suivant la date de réception de la lettre l'en informant.

Páfáranca · 07/2023

LES SOLUTIONS POUR LA PRÉVOYANCE

Néoliane prévenir accident

IJH : Indemnités Journalières en cas d'Hospitalisation par accident

Il est important de pouvoir se consacrer sereinement à sa convalescence. Pour faire face au quotidien, bénéficiez du versement d'une allocation journalière en cas d'hospitalisation suite à un accident.

à partir de 2,48 € par mois,

vous bénéficiez des avantages suivants:

- Versement d'une allocation allant jusqu'à 200 €/jour
- Durée maximum de garantie : 1 an
- Couverture jusqu'à l'âge de 80 ans inclus
- · Possibilité d'assurer vos enfants







	Allocation	Cotisation mensuelle par Assuré ⁽¹⁾		
IJ 15	15€ /jour	2,48 €		
IJ 20	20€/jour	2.91€		
IJ 25	25€/jour	3.34€		
IJ 40	40 € /jour	4.63€		
IJ 50	50 € /jour	5.50€		
IJ 60	60€ /jour	6.36€		
IJ 70	70 € /jour	7.22€		
IJ 75	75€/jour	7.66€		
IJ 80	80 € /jour	8.09€		
IJ 90	90 € /jour	8.95€		
IJ 100	100 € /jour	9.81€		
IJ 110	110 € /jour	10.68€		
IJ 120	120 € /jour	11.54€		
IJ 125	125 € /jour	11.97€		
IJ 130	130 € /jour	12.40€		
IJ 140	140 € /jour	13.27€		
IJ 150	150 € /jour	14.13€		
IJ 160	160 € /jour	14.99€		
IJ 175	175€ /jour	16.29€		
IJ 180	180 € /jour	16.72€		
IJ 190	190 € /jour	17.58€		
IJ 200	200 € /jour	18.45€		

(1) Tarifs en vigueur au 01/01/2022

Caractéristiques de l'offre IJH:

- Aucune formalité médicale
- Franchise de 24 heures
- Allocation totalement exonérée d'impôts
- Formule cumulable à tout type de garantie
- ✓ Offre accessible jusqu'à 75 ans inclus à l'adhésion



LES SOLUTIONS POUR LA PRÉVOYANCE

Néoliane prévenir accident

Capital Décès et PTIA* par accident

Cette formule couvre les risques de décès et de perte totale et irréversible d'autonomie suite à un accident. La garantie Capital Décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) par accident est la solution pour mettre vos proches à l'abri des difficultés financières.

À partir de 3,36 € par mois,

protégez votre famille grâce au versement d'un capital décès :

- Versement d'un capital décès allant jusqu'à 100 000 €
- Formule accessible jusqu'à 75 ans inclus à l'adhésion
- Couverture jusqu'à l'âge de 80 ans inclus pour le capital décès et 65 ans inclus pour la PTIA
- Assistance complète et rapatriement de corps en France métropolitaine en cas de décès à l'étranger



*Perte Totale et Irréversible d'Autonomie







	Capital versé	de 18 à 64 ans(1)	de 65 à 75 ans(1)
C 10	10 000 €	-	5.11 €
C 12	12 000 €	-	5.97 €
C 15	15 000 €	3.36 €	7.25 €
C 20	20 000 €	4.20 €	9.38 €
C 25	25 000 €	5.04 €	11.52 €
C 30	30 000 €	5.88 €	13.66 €
C 35	35 000 €	6.72 €	15.79 €
C 40	40 000 €	7.56 €	17.93 €
C 50	50 000 €	9.24 €	22.20 €
C 60	60 000 €	10.92 €	26.47 €
C 70	70 000 €	12.60 €	30.74 €
C 75	75 000 €	13.44 €	32.88 €
C 80	80 000 €	14.28 €	35.02 €
C 90	90 000 €	15.96 €	39.29 €
C 100	100 000 €	17.64 €	43.56 €
(1) Tarifs en vigueur au 01/01/2022 – (2) dans les limites fiscales en vigueur			

Caractéristiques de l'offre Capital Décès / PTIA :

- Aucune formalité médicale
- Aucun délai de carence
- Capital exonéré de droits de succession (2)
- Capital versé aux bénéficiaires désignés par vos soins
- ✓ Versement par anticipation en cas de PTIA

1